Colloque

Le français régional antillais : exploration et délimitation d'un concept

vendredi 26 et jeudi 27 novembre 2010 Université Paris III, Centre Censier, 13 rue Santeuil, salle Las Vergnas (3^e étage) Université Paris IV, Salle des Actes, rez-de-chaussée, 1 rue de la Sorbonne

Organisation : André Thibault, professeur à l'UFR de Langue française de l'Université de Paris Sorbonne (Paris IV) et co-directeur de l'Équipe d'Accueil 4080 (Linguistique et lexicographie latines et romanes).

Le colloque a bénéficié des subventions du Conseil Scientifique de l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), de l'École Doctorale n° V (Concepts et langages) ainsi que de l'Équipe d'Accueil 4080 (Linguistique et lexicographie latines et romanes). Nous aimerions aussi remercier M. Claude Frey pour son aide dans la mise à disposition de la salle Las Vergnas (Université Paris III).

Horaire des communications

Vendredi, 26 novembre 2010, salle Las Vergnas, Université Paris-III, 13 rue de Santeuil

- 9h00-9h30 : accueil des participants et mot de bienvenue
- 9h30-10h30 : Mme Annegret BOLLÉE, « Etymologies créoles. Contributions du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DE-CA) à l'histoire du vocabulaire régional antillais ».
- 10h30-11h30 : M. Jean-Paul Chauveau, « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante ».
- 11h30-12h30 : Mme Silke Jansen, « Contact linguistique et formation du français des Antilles l'apport du taïno ».

12h30-14h00 : déjeuner en commun au restaurant de la Grande Mosquée de Paris, 39 rue Geoffrey Saint-Hilaire, 75005 Paris.

- 14h00-15h00 : Mme Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX, « Peut-on parler de diglossie dans les Petites Antilles et en Haïti ? La situation présente »
- 15h00-16h00 : Mme Dominique FATTIER, « Le français d'Haïti, dans sa relation osmotique avec le créole : éléments pour une histoire ».

- 16h00-17h00 : MM. Roberson PIERRE et Frédéric TORTERAT, « Variations du français régional en Haïti : à partir de corpus de presse et de forums ».
- 17h00-18h00 : M. Obrillant DAMUS, « De la cueillette des données empiriques en Haïti à la construction 'linguistique' de la réalité ».

Samedi, 27 novembre 2010, Salle des Actes, Université de Paris-IV, entrée rue Cujas.

- 9h00-9h45 : Mme Elissa Pustka, « Le /r/ en français guadeloupéen ».
- 9h45-10h30 : Mme Evelyne GLOSE, « Le créole et le français sur les îles des Saintes (Guadeloupe). Production et perception de l'accent saintois ».
- 10h30-11h15 : M. Jean-David Bellonie, « Faits de variation syntaxique dans le français parlé en Martinique : une approche sociolinguistique ».
- 15h15-11h30 : Pause
- 11h30-12h15 : Mme Inka WISSNER : « Yves Viollier, écrivain réaliste vendéen et enquêteur-linguiste dans les Antilles ».
- 12h15-13h00 : M. Teodor ZANOAGA, « Quelques observations sur la formation des mots en français régional antillais. Étude d'un corpus de littérature contemporaine. ».

13h00-14h30 : déjeuner en commun au restaurant Le Cosi, 9 rue Cujas, Paris 75005.

Samedi 27 novembre 2010, Bibliothèque de l'UFR de Langue française, Université de Paris-IV, entrée rue Cujas.

- 14h30-15h15 : M. Gabriel HARFIELD PINHEIRO, « Les antillanismes chez Saint-John Perse et leur traduction en portugais ».
- 15h15-16h00 : M. André Thibault : « Le schwa en français colonial antillais et le témoignage du créole ».
- 16h00 : Clôture du colloque.

Les participants seront logés à l'hôtel Cluny-Sorbonne, 8 rue Victor Cousin, Paris 75005 ; tél. 01.43.54.66.66.

Résumés (dans l'ordre du programme)

Annegret Bollée (Université de Bamberg)

Étymologies créoles. Contributions du *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) à l'histoire du vocabulaire régional antillais

Les études récentes consacrées aux régionalismes antillais reposent sur le dépouillement d'un corpus littéraire. La base de données qui en découle peut être augmentée considérablement si on met à contribution les dictionnaires créoles, tenant compte du fait que les français régionaux et les créoles français des Antilles partagent une grande partie de leur vocabulaire. En effet, R. Confiant, auteur du premier *Dictionnaire créole martiniquais-français* (2007), signale souvent – d'une manière peu systématique, paraît-il – que les mots créoles qu'il décrit sont également utilisés en « F.R.A. » (*français régional antillais*). J'ai cherché ces termes dans le *Dictionnaire du français régional des Antilles* de S. Telchid (1997) et constaté que les deux tiers des mots marqués « F.R.A. » par Confiant y manquent. Un recensement plus complet des termes régionaux est donc parmi les desiderata de la future recherche.

Dans les commentaires étymologiques du DECA, qui vise à un inventaire aussi complet que possible du lexique des créoles français d'Amérique, nous faisons état non seulement de l'origine, mais, dans la mesure du possible, aussi de l'histoire des mots. Suivant l'exemple de R. Arveiller, nous essayons de « préciser le cheminement des termes, de leur langue d'origine au français [et/ou créole], et d'apprécier l'importance des idiomes intermédiaires » (1963, 6). Bon nombre de mots devenus usuels chez les colons des îles proviennent de la langue des marins, qui avaient tendance à adapter les emprunts par attraction paronymique : ainsi l'espagnol cabecera 'promontoire' est devenu cabesterre 'partie au vent' (cf. le toponyme Capesterre). Les apports des langues amérindiennes sont le plus souvent passés au français / créole par l'intermédiaire de l'espagnol ou du portugais, quelques termes ayant appartenu au « baragouin », pidgin rudimentaire qui assurait la communication des premiers Européens avec les peuples autochtones. Nombre de termes ont désigné les objets du troc, comme ananas, cassave ou patate. Pour ce qui est des emprunts aux langues africaines, beaucoup de recherches restent à faire, mais nous avons déjà pu résoudre quelques énigmes étymologiques : par exemple, béké 'Blanc créole' vient du igbo béké 'Blanc, Européen' et makout 'sac en paille' du kikongo nkúta 'panier tressé'. L'apport des Indiens venus aux Antilles à partir de 1853 au français / créoles des Antilles n'a pas encore reçu l'attention scientifique qu'il mérite ; dans le dictionnaire de R. Confiant, les mots d'origine indienne sont tous marqués « tam[oul] ». Il est vrai que la plupart des termes qui dénotent les éléments de la culture indienne et les mythes et rites hindouistes sont issus de langues dravidiennes (tamoul, malayalam, etc.), mais les termes originaires de langues indo-aryennes, par exemple le nom de la déesse *Kali* (< hindi *Kālī*), ne sont pas quantité négligable.

Dans certains cas le témoignage des créoles peut préciser l'histoire de mots du français commun. Ainsi, les variantes créoles *hanmak* et *ranmak* du terme *hamac* montrent que le *h*- de la graphie française n'est pas « ornemental », comme le pense Arveiller (p. 264) : elles témoignent du maintien de la consonne initiale [h] de l'espagnol *hamacca* qui est le chaînon entre l'étymon arawak et le mot français. Pour ce qui est de l'origine mal élucidée de *cancrelat*, nous proposons une étymologie qui tient compte de la forme créole *kaklat* et du fait que cet insecte semble originaire des zones tropicales et subtropicales de l'Asie du sud : le mot

pourrait venir du tamoul *kakkalāttu* 'cancrelat', transmis au néerlandais (*kakkerlak*) et au français par l'intermédiaire du portugais de Ceylan.

Références bibliographiques

Arveiller, Raymond, 1963. Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris, Éditions D'Artrey.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.

Telchid, Silviane, 1997. Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique, Paris, Éditions Bonneton.

Jean-Paul Chauveau (CNRS-ATILF, Nancy)

Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante

Le but de cette communication est de montrer sur un exemple limité que les français expatriés ont dès le départ été marqués par des régionalismes du français. Les populations qui ont quitté la métropole au 17° siècle parlaient français, mais leur compétence langagière ne se limitait pas à la langue commune. En outre, leur français était marqué par des particularismes ; notamment, ils avaient adopté les régionalismes courants dans leur région d'origine ou dans le français des milieux maritimes du Ponant. On s'attachera à étudier les quelques dizaines de normannismes qui sont repérables dans le créole de Marie-Galante, en s'efforçant de retrouver quels ont pu être les porteurs de ces régionalismes. Ou bien ces régionalismes n'étaient plus confinés dans leur province originelle et s'étaient diffusés dans les milieux qu'on pourrait dire « atlantiques », ou bien les locuteurs originaires de la Normandie en étaient encore les seuls porteurs lorsque ces régionalismes se sont implantés dans les nouvelles communautés francophones d'outre-mer avant de s'intégrer aux lexiques créoles. Les catégorisations que l'on peut faire ont également l'intérêt d'éclairer en quoi consistaient les régionalismes du français du 17° siècle.

Silke Jansen (Université de Mayence)

Contact linguistique et formation du français des Antilles – l'apport du taïno

Aucun chercheur intéressé par la question de la formation du français des Antilles ne peut se passer de prendre en considération le rôle des échanges et contacts linguistiques. Pourtant, les influences que différentes langues indigènes et africaines ont exercé sur le lexique des variétés françaises et franco-créoles dans la région caraïbe n'ont pas été étudiées avec la même profondeur, ni avec la même rigueur scientifique. Dans notre contribution, nous nous pencherons sur un cas peu étudié jusqu'ici : l'apport du taïno, langue indigène des Grandes Antilles disparue au cours du 16^e siècle. En nous basant principalement sur l'information disponible dans les sources coloniales espagnoles et la littérature sur la famille linguistique arawak à

laquelle il appartenait, nous donnerons d'abord un bref aperçu des caractéristiques phonéticophonologiques et morphologiques du taïno. À partir de ces éléments caractéristiques, nous élaborerons une grille d'identification qui nous permettra de cerner les unités lexicales d'une possible origine taïno. Ce faisant, nous aborderons aussi le problème de la distinction à effectuer entre les emprunts du taïno et d'autres langues indigènes, ainsi que le rôle de l'espagnol en tant que langue intermédiaire. Finalement, nous discuterons de nos résultats à l'aide de quelques exemples concrets, et nous essayerons de dégager quelques tendances générales à propos de l'apport du taïno à la formation du français des Antilles.

Marie-Christine Hazaël-Massieux (Université d'Aix-en-Provence)

Peut-on parler de diglossie dans les Petites Antilles et en Haïti ? La situation présente

Les langues créoles à base française, utilisées en alternance avec le français selon des modèles qui varient en fonction des situations sociales et politiques, ont pu, par le biais de l'haïtien, servir de modèle pour la fondation du concept de « diglossie » par Ferguson en 1959. Il est tout à fait significatif que depuis cette date, les représentations que l'on donne de la diglossie ont changé : il ne s'agit plus de parler de « deux variétés d'une même langue » par exemple, ce qui, même en référence aux situations de 1959, a fait critiquer les premières définitions de Ferguson. Les diglossies antillaises ont leurs spécificités. On évoquera principalement ici les situations de la Martinique et de la Guadeloupe, sans omettre celles des îles voisines indépendantes que sont la Dominique ou Ste-Lucie (dans ces deux dernières îles la langue haute est l'anglais, alors même que le créole est un créole à base française, très proche de ceux qui sont pratiqués dans les départements français des Antilles). La situation d'Haïti devra être évoquée à part : on se demandera s'il faut encore parler de « diglossie » dans cette république indépendante depuis 1804. On peut noter à ce propos que l'évolution des situations, ici ou là, fait douter de la caractéristique de stabilité que Ferguson prenait en compte dans ses essais de définition. Il conviendra également de s'interroger sur l'impact des formes d'aménagement linguistique sur l'évolution des situations dites « diglossiques ». On essayera alors de proposer des bases d'analyse qui amèneront aussi à revoir la définition des langues dites « créoles » dans le contexte de leurs développements et de leur aménagement linguistique.

Dominique Fattier (Université de Cergy-Pontoise)

Le français d'Haïti, dans sa relation osmotique avec le créole : éléments pour une histoire

En Haïti, comme aux Petites Antilles, le français est présent dès les débuts de la colonisation. Une partie de la population de ces territoires l'a toujours acquis comme langue première, par tradition orale, de génération en génération, en même temps que les créoles qui en sont issus et qui lui servent dès les débuts de « niveau de langue », avant d'entrer, bien plus tard et à des rythmes distincts, dans un processus d'institutionnalisation.

Jusqu'à une période tardive, la transmission linguistique s'est faite en dehors de tout enseignement officiel de la langue. Dès la fin du XIX^e siècle, « les quatre vieilles colonies » (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) bénéficient du droit à la scolarité républicaine. Dans le système éducatif que se donne Haïti devenue indépendante, la langue française sera l'unique véhicule autorisé de l'enseignement jusqu'à ce qu'en 1978 une réforme éducative donne officiellement une place au créole. Dans l'un et l'autre cas, la présence d'un enseignement scolaire de et en langue française, la diffusion d'une pratique normative ont sans doute eu un impact sur l'évolution de la variété préexistante. Pas au point cependant d'y abolir les spécificités régionales. L'intervention du français standard dans le jeu linguistique a eu un autre effet, celui de masquer le parallélisme des émergences (français régional et créole) et d'occulter la double compétence qui a, de tout temps, caractérisé une partie de la population.

La communication aura pour objectif de fournir différents éléments propres à nourrir une histoire du français d'Haïti : inventaire et apport des textes par lesquels sa spécificité et son altérité sont reconnues et désignées ; l'Atlas linguistique du créole haïtien comme témoignage indirect de la diversité intrinsèque du français parlé, « ciblé » à l'époque saint-domingoise ; représentations littéraires...

Roberson Pierre (Faculté de Linguistique de Port-au-Prince / Université de Versailles-Saint-Quentin) Frédéric Torterat (Université de Nice Sophia Antipolis)

Variations du français régional en Haïti : à partir de corpus de presse et de forums

Le créole haïtien a intégré ou côtoie de mutliples lexèmes propres au français régional (FR) antillais qui lui est spécifique, et dont l'aire d'extension ne coïncide pas forcément avec les frontières du pays.

Du point de vue linguistique, en marge du fait qu'il convient notamment de distinguer les emprunts et les néologismes, l'existence d'un français régional en Haïti est avérée, à travers par exemple des mots comme « cadache », « carnet » ou partiellement « zenglendo » (Judd 2006). Une telle présence justifie notamment le projet d'un ouvrage dictionnairique qui lui serait consacré (Thibault 2006, Zanoaga 2010).

Du point de vue sociolinguistique, le français régional d'Haïti (FRH) ne représente pas une menace de francisation du créole, en ce qu'il est notamment inapproprié de parler d'un contexte diglossique dans ce pays (Berrouët-Oriol et Fournier 1992, Torterat 2010). En revanche, il témoigne de variations diastratiques qu'il est opportun de soumettre à la discussion.

Nous aborderons cette question des régionalismes du FRH à travers une présentation générale de ce qui le caractérise, et en tâchant de montrer que les régionalismes concernés ne s'arrêtent pas à la langue relâchée ou "familière", mais intègrent tous types de discours. Dans cette perspective, nous prendrons appui sur un corpus de presse écrite, ainsi que sur des extraits de forums qualifiés, lesquels sont en prise directe avec le monde contemporain.

Références bibliographiques

Berrouët-Oriol, R. / Fournier, R. (1992), « Créolophonie et francophonie nord-sud : transcontinuum », Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes, pp. 17-34.

Judd, E.R. (2006), « La Guerre et la Paix », Anthropologica 48, pp. 7-10.

Thibault, A. (2006), « Glossairistique et littérature francophone », RLiR 70, pp. 143-179.

Torterat, F. (2009), « Quelques éléments de réflexion sur la construction d'une grammaire bilingue créole / français », *Glottopol* 13, pp. 139-155.

Zanoaga, T.F. (2010), « Analyse lexicologique et morphosyntaxique des particularités verbales dans trois romans d'Ernest Pépin, auteur antillais », *Le français en Afrique*, à paraître, numéro 26.

Obrillant Damus (Université de Paris 8)

De la cueillette des données empiriques en Haïti à la construction « linguistique » de la réalité

Lors du recueil des données et de la rédaction des proses issues des enquêtes que nous avons réalisées en Haïti ces dernières années auprès des informateurs créolophones, nous avons toujours fait face à la problématique linguistique. La langue est le lieu où le sujet se construit tout en se faisant une image de lui-même et de l'autre. Il n'y a pas d'informateurs unilingues qui n'utilisent pas des phrases ou des mots français dans leur production discursive. Le système lexical ouvert du créole est sans cesse nourri par le français local et le français de l'Hexagone. Mais cela ne veut pas dire que la langue de la majorité des Haïtiens est incapable de créer ses propres mots. D'ailleurs, elle manifeste son génie en dépouillant les emprunts lexicaux à la langue française et à d'autres langues de leurs couches de sens originels pour les habiller d'un nouveau manteau sémantique qui s'adapte sans cesse au climat de la culture et de la société. Pour faire face à cette problématique lexicale, nous avons développé l'habitude de sélectionner et de construire des descripteurs appropriés pour rendre compte de la réalité lors de la rédaction de nos travaux. Cela requiert de notre part une posture méthodologique : il s'agit de considérer le créole, notre langue maternelle, comme une langue « étrangère », en faisant preuve de ce que nous pouvons appeler une aperception linguistique. Celle-ci nous a permis de mieux tenir compte de la double interprétation du matériel empirique, à savoir l'interprétation dite intrinsèque et l'interprétation dite extrinsèque (Rastier, 1987, p. 232) et d'éviter d'utiliser inconsciemment des calques lexicaux et grammaticaux (les premiers sont légitimes quand en français on ne trouve pas de mots pour exprimer la réalité; dans bien des cas, il s'agit d'utiliser des mots français dans un autre sens – néologismes sémantiques – ou de forger des mots nouveaux). Les caractéristiques linguistiques, culturelles et sociales de notre terrain de recherche nous amènent à éduquer notre intuition et à exercer sans cesse notre esprit de créativité conceptuelle. La traduction est inévitable quand la réflexion se fonde sur des données qui sont dans une langue qui n'est pas celle de la rédaction. Les emprunts se font de façon obligatoire (osmose linguistique) mais asymétrique du point de vue lexical (mimésis linguistique : les locuteurs créolophones ont tendance à utiliser des mots français dans leurs discours ; les écrivains et les chercheurs utilisent pour la plupart des mots créoles dans leurs productions), entre le créole et le français.

Nous présenterons dans notre communication, en nous basant sur nos travaux, la plupart des mots que nous avons utilisés pour essayer de rendre justice à la réalité haïtienne d'une part, et, en fonction de celle-ci, leur sens spécifique, d'autre part. Nos analyses seront éclairées par la plupart des travaux qui traitent du bilinguisme ou du phénomène de contact des langues, et par des approches onomasiologiques ou sémasiologiques.

Elissa Pustka (Université de Munich)

Le /r/ en français guadeloupéen

La prononciation du /r/ est incontestablement le schibboleth du français antillais : bien présent dans la conscience de ses propres locuteurs ainsi que des autres francophones (« mangent les r») et constamment caricaturé, il provoque aussi des hypercorrections (cf. p. ex. doigt [dʁwa], cive [sivʁ]). Nous explorerons dans cette communication la distribution de ses différentes variantes (fricative, approximante, voyelle, non-réalisation) en fonction de facteurs linguistiques et extra-linguistiques : d'une part sa position syllabique et son environnement segmental (cf. p.ex. roc [wɔk], rat [ʁa], pêcheur [peʃœɐ], toujours [tuʒu]), d'autre part son interdépendance avec la compétence du locuteur en créole (fortement corrélée à son âge et son milieu social). L'analyse se base sur une enquête menée dans le cadre du projet Phonologie du Français Contemporain (PFC) auprès de 20 locuteurs, entreprise en 2004 en Grande-Terre, partie nord de la Guadeloupe. Le corpus comprend à la fois des données élicitées (lecture d'une liste de mots et d'un texte) et de la parole spontanée. L'objectif est de montrer dans quelle mesure la variation du /r/ en français guadeloupéen reflète celle du créole (cf. p.ex. pawòl 'parole', toujou 'toujours') et où il s'en distingue, notamment chez les locuteurs de français comme L1.

Evelyn Glose (Université de Munich)

Le créole et le français sur les îles des Saintes (Guadeloupe). Production et perception de *l'accent saintois*

Les Saintes, à 10 km au sud de la Guadeloupe, représentent un cas spécial aux Antilles : les deux îles habitées de l'archipel, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, ont connu un passé différent, ce qui a mené à des populations différentes. Les habitants de l'île principale, Terre-de-Haut, ressemblent plutôt à des Européens qu'à la population antillaise, tandis que les habitants de Terre-de-Bas correspondent au phénotype de la Guadeloupe. La plupart des « Petits-Blancs » de Terre-de-Haut vivaient de la pêche et ne correspondaient donc pas à l'image traditionnelle de la population blanche, dominante et riche de la Caraïbe.

Mais les Saintois diffèrent aussi linguistiquement des Guadeloupéens : le *créole saintois* est un *créole francisé*, ayant des voyelles arrondies comme en français et étant, par conséquent, reconnu par les Guadeloupéens comme *accent saintois*.

Étant donné que les Saintes ont longtemps été isolées du « continent » guadeloupéen, il se pose la question de savoir si le *français saintois* aussi est produit différemment du *français guadeloupéen*. De plus, les faits socio-géographiques suscitent de l'intérêt pour les représentations et la perception du *créole* et du *français saintois* : comment les Saintois et les Guadeloupéens perçoivent-ils leur propre accent et celui du voisin ? Quelles sont leurs représentations de *l'accent saintois* et comment se manifestent-elles dans la perception de l'accent ?

Une étude empirique se composant d'interviews, d'un questionnaire et d'un test de perception essaye d'apporter des réponses à ces questions. Les résultats seront mis en rapport avec le matériel linguistique, recueilli par des enregistrements en français et en créole, pour faire ressortir les particularités phonologiques du *créole* et du *français saintois*.

Jean-David Bellonie (Université de Fribourg en Brisgau / MoDyCo – UMR7114)

Faits de variation syntaxique dans le français parlé en Martinique : une approche sociolinguistique

Cette communication s'appuiera sur l'analyse de quelques faits de variation syntaxique attestés en français martiniquais afin de fournir des éléments de réflexion s'agissant de l'émergence et de la stabilisation d'une norme du français régional antillais (Ludwig & al. 2006), qui est désormais l'une des premières langues apprises et parlées par les enfants (diffusion progressive et généralisée du français depuis le milieu des années 70). Les objectifs sont syntaxiques et sociolinguistiques, avec une visée didactique (Gadet & Guerin, 2008). La zone considérée est un Département français d'Amérique dans lequel le statut du français a évolué : de langue seconde (L2) pour une majorité de la population, il est passé au statut de langue première (L1). En outre, la proximité linguistique entre les différentes formes du créole martiniquais et du français qui s'actualisent (existence d'un continuum) remettent en cause les notions de L1 ou de L2, faisant admettre l'existence de plusieurs L1 ou de plusieurs L2 (Bertucci & Corblin, 2004). Le manque de reconnaissance de la réalité des pratiques langagières des élèves dans les apprentissages peut être à l'origine des difficultés constatées à l'école primaire. A partir d'un travail d'enquête de terrain, on s'intéressera en guise d'illustration à la difficile gestion de la variation syntaxique en classe par les enseignants. On s'interrogera sur les données utiles à cette réflexion, et sur les apports des grands corpus oraux dans la compréhension des zones de grande variabilité, telles que le sous-système verbal en français, ou l'extension d'utilisation de la préposition locative dans en français martiniquais (Bellonie, à paraître). On conclura sur l'intérêt d'un recours à des corpus oraux diversifiés afin de mettre en lumière des faits de variation, difficilement appréhendables autrement, qui sont attestés dans la pratique quotidienne des locuteurs de cette aire géographique.

Références bibliographiques

Bellonie, J.-D. (à paraître): « De l'intérêt de corpus diversifiés pour la réflexion sociolinguistique et la didactique du FLM en Martinique », in : *Verbum* XXX, n° 4, pp. 285-296 (affiché 2008).

Bertucci, M.-M. & Corblin, C. (éds) (2004): *Quel français à l'école ? - Les programmes de français face à la diversité linguistique*, L'Harmattan, Paris.

Gadet, F. & Guerin, E. (2008): « Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique », in : *Le français aujourd'hui* 162, 21-27.

Ludwig, R. & Poullet, H. & Bruneau-Ludwig, F. (2006): « Le français guadeloupéen », in : Confiant, R. & Damoiseau, R. (éds), À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé, Ibis Rouge, Matoury (Guyane), pp. 155-173.

Inka Wissner (Université de Paris-IV)

Yves Viollier, écrivain réaliste vendéen et enquêteur-linguiste dans les Antilles

Pour des raisons sociolinguistiques multiples, le français aux Antilles n'est pas (encore ?) doté en Europe d'une représentation collective figée. Si l'on analyse cette variété de français à travers sa réalisation dans la littérature romanesque – qui se fonde en bonne partie sur des idées qui sont présumées largement partagées avec les lecteurs visées - il est fructueux de se demander comment ce français est rendu dans le discours, chez des écrivains endogènes et, à plus forte raison, exogènes. Le romancier réaliste Yves Viollier, Vendéen, s'est essayé à cet exercice en intégrant de multiples particularismes antillais dans son roman Notre-Dame des Caraïbes publié dans la collection 'École de Brive' chez Robert Laffont (2000), dans des passages qui racontent l'aventure d'un prêtre vendéen à la Dominique autour de l'an 1950. Quels sont ces particularismes ? À qui sont-ils attribués dans le roman ? Sont-ils commentés dans le discours – à l'aide de mises en relief qui explicitent, expliquent, attirent l'attention sur l'usage endogène (français ou créole) ou sur des emplois particuliers ? La présente communication se propose de répondre à ces questions en alliant les approches de la linguistique différentielle et de l'analyse du discours. On exploitera aussi les résultats d'un entretien avec l'auteur, qui clarifie que tous les particularismes ont été entendus, et fixés sur papier, lors d'un séjour d'enquête à la Dominique.

Teodor Zanoaga (Université de Paris-IV)

Quelques observations sur la formation des mots en français régional antillais. Étude d'un corpus de littérature contemporaine

Le but de notre communication est de présenter quelques aspects de la formation des mots en français régional antillais à travers un corpus de littérature contemporaine. Ce dernier est formé de trois romans, les plus représentatifs de l'écrivain guadeloupéen Ernest Pépin. Il s'agit de : *L'Homme-au-bâton* (Paris, Gallimard, 1992), pour lequel l'écrivain a remporté le prix des Caraïbes, *Tambour-Babel* (Paris, Gallimard, 1996), qui a obtenu le Prix RFO du livre et *L'Envers du décor* (Paris, Du Rocher / Le Serpent à Plumes, 2006).

La richesse du lexique antillais est l'effet de l'action de tous les procédés *classiques* d'enrichissement lexical : dérivation (avec préfixes et suffixes), composition, troncation, changement de catégorie grammaticale et emprunts. Y-a-t-il des phénomènes récurrents dans le cas de la composition ? Peut-on faire toujours la distinction entre la dérivation et la composition ?

Quel procédé d'enrichissement lexical est le plus fréquent chez l'auteur Ernest Pépin ? Voilà quelques questions qui attendent des réponses.

Références bibliographiques

Picoche J., Précis de lexicologie française, Nathan, 1986.

Thibault A. (coord.), Richesses du français et géographie linguistique : Recherches lexicographiques sur les variétés du français en France et hors de France, (t. 2), Bruxelles, Duculot / De Boeck, 2008.

Gabriel Harfield Pinheiro (Université de Paris-IV)

Saint-John Perse à l'épreuve d'une traduction en portugais.

Depuis que l'œuvre de Saint-John Perse a vu le jour, au long des premières décennies du XX^e siècle, et surtout depuis Anabase, où elle gagnera en notoriété, et le prix Nobel de 1960, où elle deviendra mondialement connue, plusieurs courants critiques se sont succédé pour tenter de classer cette œuvre extrêmement hybride, empreinte de l'expérience des nombreux voyages d'un auteur qui a été, jusqu'en 1941, un grand personnage du corps diplomatique français de la III^e République. Certains critiques, dont Émile Yoyo reste probablement l'exemple le plus marquant et le plus connu, ont tenté d'attribuer au poète et à son œuvre une identité antillaise. En effet, Saint-John Perse, pseudonyme d'Alexis Léger, est né à Point-à-Pitre en 1887 et a bien eu une enfance antillaise qui a indéniablement marqué son œuvre, notamment ses débuts – le recueil *Éloge* en particulier.

Toutefois, les traces d'un langage diatopiquement marqué sont globalement rares malgré une récursivité flagrante, tout au long de l'œuvre, de passages portant sur les Antilles et l'enfance de l'auteur. L'exercice de traduction permet de mettre en évidence les occurrences lexicales et syntaxiques potentiellement « régionales » afin de tenter non pas d'élucider l'appartenance de Perse à une tradition quelconque, mais de voir quel est l'impact de « l'expérience antillaise » sur son œuvre, c'est-à-dire, dans quelle mesure l'univers antillais et ses propriétés linguistiques composent le poétique persien dans lequel s'entremêlent et se confondent tant d'univers si distincts, comme la géologie, la botanique, les mathématiques ou la navigation.

André Thibault (Université de Paris-IV)

Ce que le créole antillais peut nous apprendre sur le schwa en français populaire colonial

Les systèmes phonétiques et phonologiques du créole antillais sont assez bien connus et décrits (cf. entre autres Pustka 2007). On s'accorde en général à reconnaître qu'il s'agit essentiellement de structures basées sur le français, plus précisément sur celui du 17^e siècle, avec quelques phénomènes de transphonologisation (oppositions /e/ \sim / ϵ / ainsi que /o/ \sim / σ / non étymologiques, mais dues à la chute du -r implosif). Les voyelles antérieures arrondies du

français ont été délabialisées (sauf en créole acrolectal), ce qui est probablement dû à une influence substratique (l'existence de voyelles délabialisées dans le français basilectal africain est bien documentée; v. Lafage 1990, 775). Normalement, un étymon français comportant le son $[\alpha]$ voit celui-ci devenir $[\epsilon]$ en créole (peuple > pèp; feuille > fèy; peur > pè ou lapè; tous Ludwig et al. 2002); de même, [ø] correspond à [e]: deux > dé; du feu > difé; yeux > zyé (ibid.). En revanche, les résultats évolutifs du schwa, la fameuse voyelle neutre [ə] dont on se demande parfois si elle existe vraiment comme un son à part entière en français contemporain ou si elle ne se réaliserait pas en fait toujours comme un [æ] (à tout le moins dans certaines variétés diatopiques, cf. Côté / Séguin 2010) ou comme un [ø], semblent partir dans tous les sens : en fin de compte correspond à an final dè kont, cheval peut devenir chival, chèval et chouval, et chemin a pour équivalent créole chimen, etc. (Ludwig et al. 2002). En nous basant sur un dépouillement exhaustif de la nomenclature de Ludwig et al. 2002, nous allons tenter d'évaluer la plus ou moins grande régularité des aboutissements de [ə] en créole antillais, en tenant compte de l'environnement phonétique immédiat, et en essayant d'en tirer des conclusions sur le timbre de ce qu'a pu être le schwa dans le français populaire colonial antillais, celui qui a fourni au créole sa matière première.

Références bibliographiques

- Bordal, Guri. « La prononciation du français parlé à Bangui en République centrafricaine », dans *Le français en Afrique*, 2010, 375-388.
- Côté, M.-H. / M.-Cl. Séguin. « Le schwa en français laurentien : une analyse acoustique », communication présentée à l'atelier PFC, La Nouvelle-Orléans, 11 juillet 2010.
- Ernst, G. Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts, Histoire particulière de Louis XIII (1605-1610), Tübingen, Niemeyer, 1985.
- Lafage, S. « Francophonie V. Variétés régionales du français hors de l'Europe II a) Afrique », dans G. Holtus / M. Metzeltin / Chr. Schmitt (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (*LRL*), Tübingen, Niemeyer, 1990, t. V, 767-787.
- Ludwig, R. / D. Montbrand / H. Poullet / S. Telchid. *Dictionnaire créole français*, [s.l.], Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor, 2002.
- Pustka, E. *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris.* Tübingen, Narr, 2007.